



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

BA N° 1128/17 /CNSS/DG/DAI-SP

COMMUNIQUE

Opération de contrôle de vie des pensionnés et rentiers relevant du régime de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Togo et résidant sur le territoire national

1^{er} semestre 2017

Le directeur général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) porte à la connaissance des bénéficiaires de pensions et de rentes relevant du régime de ladite institution et résidant sur le territoire national, que l'opération semestrielle de leur contrôle de vie en vue du paiement des pensions et rentes du deuxième semestre 2017, se déroulera sur la période du **08 mai au 16 juin 2017 sur toute l'étendue du territoire national.**

L'opération se tiendra simultanément à Lomé et à l'intérieur du pays suivant le calendrier général ci-après :

LOCALITE	PERIODE DU CONTROLE	SITE DU CONTRÔLE	HORAIRES DU CONTRÔLE	
			Matin	Après - midi
ZONE GRAND LOME	du 08 mai au 16 juin 2017	Agence CNSS Lomé (Hanoukopé),	Tous les jours, sauf les samedis, dimanches et les jours fériés	
PREFECTURE DE L'AVE	Les 01 et 02 juin 2017	Bureaux de la Préfecture de l'Avé (KEVE)	8 H à 13H	14 H à 17 H
PREFECTURE DU ZIO	du 06 au 09 juin 2017	Relais de la Mairie de Tsévié		
ZONE ANEHO	du 08 mai au 09 juin 2017	Agence CNSS Aného et dans les différentes préfectures de la zone		
ZONE ATAKPAME	du 08 mai au 16 juin 2017	Agence CNSS Atakpamé et dans les différentes préfectures de la zone		
ZONE SOKODE	du 08 mai au 09 juin 2017	Agence CNSS Sokodé et dans les différentes préfectures de la zone		
ZONE KARA	du 08 mai au 09 juin 2017	Agence CNSS Kara et dans les différentes préfectures de la zone		
ZONE DAPAONG	du 08 mai au 09 juin 2017	Agence CNSS Dapaong et dans les différentes préfectures de la zone		

Route d'Atakpamé 1 BP 69 Lomé 1 et 1 BP 199 Lomé 1 LOMÉ - TOGO Tél: (228) 22 25 96 96 Télécopie : (228) 22 51 99 26

BIA-TOGO 00136280001 - 64
BTCI 05904200167 - 58
ECOBANK 7010231400063401
BOA 01002 001103970008 39

CCP - LOME 6310002011001000
BPEC 11354150018
Diamond Bank 223004172016-68
SOCIETE GENERALE 01900 000024320101 46

UTB 310040544004000
SIAB 01251104005071
ORABANK Lomé 030301992001-83
CORIS BANK 01001 000241024101 96

A cet effet, le directeur général de la CNSS invite les pensionnés et rentiers concernés à se présenter sur ces différents sites de contrôle munis des documents suivants :

- ✓ Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, nouveau permis de conduire, livret d'épargne) en cours de validité,
- ✓ La notification d'attribution du droit ou le reçu du dernier contrôle de vie, portant les références du/des droit (s).

NB : Les bénéficiaires ayant procédé à des changements d'identité (noms et prénoms) doivent se munir des copies légalisées des jugements rectificatifs des actes de naissance.

A Lomé, afin d'éviter de longues files d'attente aux guichets de contrôle de l'agence CNSS de Lomé à Hanoukopé, les bénéficiaires relevant de la commune de Lomé et des préfectures du Golfe et d'Agoenyivé sont invités à respecter le calendrier de passage ci-après :

GROUPE DE BENEFICIAIRES	SITE DE CONTROLE	PERIODE DE PASSAGE
<ul style="list-style-type: none"> • Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à la BPEC et dont les numéros de droits sont compris entre 23 et 26 279 	AGENCE CNSS LOME (HANOUKOPE)	du 08 au 12 mai 2017
<ul style="list-style-type: none"> • Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à la BPEC et dont les numéros de droits sont compris entre 26 280 et 39 079 		du 15 au 19 mai 2017
<ul style="list-style-type: none"> • Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à la BPEC et dont les numéros de droits sont supérieurs à 39 079 		du 22 au 26 mai 2017
<ul style="list-style-type: none"> • Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : <ul style="list-style-type: none"> ➤ FUCEC ➤ COOPECTRASSTO ➤ COOPEC-AD ➤ ORABANK 		du 29 mai au 02 juin 2017
<ul style="list-style-type: none"> • Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : <ul style="list-style-type: none"> ➤ CCP ➤ SPT ➤ UTB, ➤ ECOBANK ➤ BIA 		du 06 au 09 juin 2017

<ul style="list-style-type: none"> • Pensionnés et rentiers percevant leurs droits à : <ul style="list-style-type: none"> ➤ BTCI ➤ SIAB ➤ BANQUE ATLANTIQUE ➤ BRS ➤ BSIC ➤ DIAMOND BANK ➤ BOA 		<p>du 12 au 14 juin 2017</p>
<p>Tous les retardataires</p>		<p>Les 15 et 16 juin 2017</p>

Les pensionnés et rentiers résidant dans les **préfectures du Zio, de l'Avé et dans les préfectures couvertes par les agences d'Aného, d'Atakpamé, de Sokodé, de Kara et de Dapaong** sont priés de se conformer aux communiqués détaillés de passage les concernant qui seront diffusés sur les médias locaux, affichés dans lesdites agences, aux chefs-lieux de leurs préfectures de résidence et déposés auprès des responsables locaux de la FENARET/CNSS.

Le directeur général de la CNSS rappelle aux bénéficiaires concernés, que le paiement des droits de ceux qui ne se présenteront pas à cette opération de contrôle, sera conformément au code de sécurité sociale, suspendu à compter du 1^{er} juillet 2017.

Fait à Lomé, le **18 AVR 2017**



Le directeur général

Ingrid Atafeinam AWADE